

## Finance solidaire & monnaies locales complémentaires

La finance solidaire a un rôle clé à jouer dans la transformation des territoires et la transition vers des sociétés soutenables. Les collectivités peuvent s'emparer de ce levier. Elles peuvent notamment soutenir des initiatives citoyennes comme les Cigales (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), ou les monnaies locales complémentaires (MLC), reconnues par la loi ESS de 2014. On compte aujourd'hui plus de 80 MLC en circulation en France. Ces initiatives permettent la réappropriation de la monnaie par les citoyen.e.s, mais favorisent aussi la relocalisation de l'activité économique et la résilience territoriale.

### Plusieurs leviers d'actions possibles :



#### Mobiliser l'épargne citoyenne pour co-financer des projets d'ESS

La finance solidaire relie les épargnant.e.s qui cherchent à donner du sens à leur argent à des entreprises et associations à forte utilité sociale et environnementale (entreprises solidaires, énergies renouvelables, habitat,...) Les acteurs de la finance solidaire sont des partenaires importants des collectivités pour l'accompagnement et le financement de projets d'ESS.

Les **Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (Cigales)** par exemple investissent solidairement dans des projets d'entreprise, et mettent également à disposition des porteurs de projets leur écoute et leurs compétences en les accompagnant en amont et pendant toute la durée de leur investissement. 250 clubs existent aujourd'hui en France, inégalement répartis sur le territoire. Les collectivités peuvent aider au développement de la finance solidaire, en la faisant connaître, en soutenant sa structuration locale...



#### Faire appel à la finance éthique et au financement participatif pour les investissements publics locaux

Dans le cadre d'**appels à emprunts**, une collectivité peut conditionner le choix du financeur au respect de critères extra financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres (part des projets financés climaticides ou relatifs aux industries polluantes, degré de transparence sur les financements de la banque, présence ou non de placements dans des paradis fiscaux...). Des banques éthiques telles que **la Nef** ou le **Crédit Coopératif** ont mis en place une offre de prêts dédiée aux collectivités locales.

Le **financement participatif** est ouvert aux collectivités territoriales depuis 2015, «au profit d'un service public culturel, éducatif, social ou solidaire». Plusieurs plateformes existent (voir [tousnosprojets.bpifrance.fr](http://tousnosprojets.bpifrance.fr)) permettant de financer des projets locaux d'intérêt général.

#### Le soutien de clubs Cigales au démarrage d'une SCIC



La **SCIC Mayenne Bois Énergie** a été créée en 2008 à l'initiative du Pays de Haute Mayenne et de la société civile. Dès 2005, des élus du Pays de Haute Mayenne ont souhaité créer une filière locale de bois déchiqueté valorisant le bois de bocage dans une logique de circuit court. Ne trouvant pas de financeur, les élu.e.s ont créé 2 clubs Cigales et ont ainsi apporté, aux côtés de l'investisseur solidaire **Garrigue**, le capital nécessaire au démarrage de l'activité de la SCIC. La SCIC est aujourd'hui reconnue à l'échelle nationale, et est par exemple à l'initiative du [Label Haie](#).

16 clubs Cigales ont vu le jour en Mayenne, comptant de nombreux élus (participant en tant que citoyen.ne.s) parmi leurs membres.



#### Créer un fonds de dotation territorial

Cet outil de mécénat permet de fédérer les acteurs locaux, particuliers et entreprises, autour d'une cause ou d'un projet commun sur un territoire déterminé. Le statut de fonds de dotation offre une grande souplesse de création et de fonctionnement, ne nécessite aucune mise de fonds de la part de la collectivité locale fondatrice. La collectivité fondatrice peut participer au conseil d'administration, conservant ainsi une certaine maîtrise des organismes ou projets financés.



## Soutenir les associations portant un projet de monnaie locale sur son territoire

S'il est préférable que les projets de monnaie locale soient portés par des citoyen.ne.s, les collectivités locales peuvent jouer un rôle primordial dans le développement du projet : mise en relation, soutien en ingénierie et en communication, subvention pour l'amorçage du projet.



### La Racine, monnaie locale soutenue par le PNR Vallée de Chevreuse

Le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse, dans le cadre de ses actions de soutien au développement économique du territoire Innov'rural, développe ou soutient de nombreux projets d'ESS : un partenariat avec Kisskissbankbank a par exemple permis de mobiliser les habitant.e.s pour le financement d'entreprises du territoire (30 collectes de financement et 200 000€ récoltés auprès de 1 500 donateurs).

Le PNR accompagne également la **monnaie locale La Racine** en finançant les investissements de départ (impression de billets, communication, site internet) à hauteur de 25 000€, et en apportant une aide au déploiement. L'équipe du Parc accompagne le collectif citoyen sur la communication, la logistique, le modèle économique et le pilotage du projet.

Pour plus d'informations :

<https://laracine-monnaie.fr/convention-avec-le-pnr>



## Permettre le paiement de services publics en monnaie locale

La collectivité peut signer une convention avec l'association porteuse de la monnaie locale prévoyant les encaissements dans une ou plusieurs régies (piscine, centre de loisirs, cantine, stationnement...).

### Un partenariat monnaie locale, collectivités et chambres consulaires



Monnaie locale complémentaire charentaise, la Bulle circule en complément de l'euro depuis 2019. Elle travaille en étroite collaboration avec les collectivités et chambres consulaires. Voté en juillet 2021 dans le cadre du dispositif **Déclic16**, la **ville d'Angoulême** et le **Grand Angoulême** s'engagent à prendre en charge les frais d'adhésion à la Bulle pour 300 nouveaux professionnels et à injecter 250000 Bulles sur le compte de 5800 personnes entrantes, une action collective menée avec la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**, la **Chambre de Commerce et d'Industrie** et la **Chambre d'Agriculture**. Par ailleurs, la CCI verse à ses salariés une partie des augmentations et primes en bulles. L'objectif de ces actions : relancer l'économie locale en favorisant les circuits courts, tout en s'appuyant sur un circuit vertueux de la consommation.



### Bayonne, 1ère commune de France à effectuer des paiements en monnaie locale

Suite à plusieurs mois de contentieux juridique, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et la Ville de Bayonne ont trouvé un accord en juin 2018, permettant à la mairie de Bayonne d'utiliser l'Eusko pour certaines dépenses via l'association Euskal Moneta. La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et 35 communes sont adhérentes aujourd'hui de l'Eusko. L'Eusko est depuis 2019 la 1ère monnaie locale d'Europe en importance, avec 3 millions d'Eusko en circulation en 2021. Plus d'informations : [www.euskalmoneta.org/collectivites](http://www.euskalmoneta.org/collectivites)



## Effectuer des paiements de la collectivité en monnaie locale

Depuis 2018, les collectivités peuvent signer une convention avec l'association porteuse de la monnaie locale de leur territoire pour effectuer des paiements en monnaie locale : subventions aux associations, factures aux fournisseurs, indemnités d'élu.e.s (par exemple la Métropole et Ville de Lyon, et Villeurbanne).

### Ressources pour aller plus loin :

- Retour sur la journée d'échanges [Collectivités & monnaies locales](#), à Grenoble, mars 2019, et dossier complémentaire sur [les monnaies locales](#) dans l'espace réservé aux adhérents du RTES
- Article [Monnaies locales : 10 leviers pour les développer à grande échelle](#), Socialter, mars 2019
- Billet [Les monnaies locales peuvent-elles répondre à la crise économique post Covid ?](#), France Culture, 2020
- [Fiche](#) sur les opportunités de financement participatif pour les PAT, RnPAT, 2018
- Mesures #2 et #32 du [Pacte pour la Transition](#)
- Rapport [«Monnaies locales : monnaies d'intérêt général»](#) du Mouvement Sol, avril 2021

